



**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar**  
**NIF : 000216001808337**

**AVIS DE CONSULTATION**  
**N°12/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2024**

Un Avis de consultation est lancé pour : **Rattachement en fibres optique des lots :**

<b>N° Lot</b>	<b>Désignation (Localité/Tronçon)</b>	<b>Distance (Km)</b>
<b>01</b>	<b>CT ADRAR-URAD OUEST</b>	<b>4,35</b>
<b>02</b>	<b>URAD EST-URAD OUEST</b>	<b>4,33</b>
<b>03</b>	<b>Site CNAS – ZAOUIET SDI ABDELKADER</b>	<b>0,3</b>

L'attribution du contrat se fera pour un (01) ou deux (02) lots par soumissionnaire, comme indiqué dans le système d'évaluation prévu dans le présent cahier des charges.

Toute offre présentée pour un lot particulier doit couvrir l'ensemble des tâches et fournitures exigées pour ce lot.

Les offres portant seulement une partie du lot ne seront pas acceptées.

**NB : l'établissement du contrat se fera par lot.**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

La participation au présent avis de consultation est destinée uniquement aux entreprises dont l'activité est ressource en eau (hydraulique), voirie et réseaux divers (VRD) et/ou les travaux publics selon le palier suivant :

**Palier 01 :** Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) ;
- Les entreprises nouvellement créées durant l'année de l'avis de consultation quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises issues des dispositifs de ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigé est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelle.

**NB : Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage et équipement de raccordement. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle en annexe 22 CPT du cahier des charges.**

Nonobstant les dispositions de l'article 15 du CCAG, les soumissionnaires doivent fournir tous les documents relatifs aux paliers cités ci-dessus, ainsi que la déclaration sur l'honneur de visite des sites telle qu'elle est demandée dans l'article 12 du CCAG.



Si plusieurs certificats de qualification dans le domaine des ressources en eau (hydraulique), voirie et réseaux divers (VRD) et/ou les travaux publics sont présentés par les entreprises dans le cadre du groupement, le certificat de qualification la plus élevée sera pris en considération lors de la vérification des dossiers d'éligibilités des offres.

Le soumissionnaire présentant le certificat le plus élevée doit se présenter comme chef de fil du groupement.

Les entreprises intéressées par la présente consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom, accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar**  
**Sous-Direction Fonctions Support**  
**Département Achats et Logistique**  
**Adresse : Cité administrative route nationale N°06 REGGANE - ADRAR**

Contre le versement **d'un montant de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA)** non remboursable, le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 250 – ADRAR, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en Dinars N° **001002500300000135 clé 43**.

**Présentation des offres :**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique, et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence, ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- **Le dossier administratif** comprend un (01) **original (format papier) plus le dossier en format électronique.**
- **L'offre technique** comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format électronique.**
- **L'offre financière** comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format électronique.**

Les trois 03 enveloppes susmentionnées seront insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comporte uniquement les mentions suivantes :



**Avis de consultation nationale**  
**N°12/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2024**  
**RATTACHEMENT EN FO DES LOTS :**

N° Lot	Désignation (Localité/Tronçon)
01	CT ADRAR-URAD OUEST
02	URAD EST-URAD OUEST
03	Site CNAS – ZAOUJET SDI ABDELKADER

**Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - ADRAR**  
**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar**  
**Département Achats et Logistique**  
**Service des Achats**

**Adresse : Cité administrative route nationale N°06 REGGANE - ADRAR**

La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans le site web safqatic.dz.

La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 11h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions sont conviées à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à **11h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.